Chef d'équipe Bâtiments : Travaux et Maintenance

Synthèse de l'offre

Employeur :	SALERNES Hôtel de Ville - Place Georges Clémenceau 83690SALERNES
Grade :	Agent de maîtrise
Référence :	O083201100156438
Date de dépôt de l'offre :	14/01/2021
Type d'emploi :	Emploi permanent - création d'emploi
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Date limite de candidature :	15/03/2021
Service d'affectation :	SERVICE TECHNIQUE

Lieu de travail :

Lieu de travail :	Hôtel de Ville - Place Georges Clémenceau 83690 SALERNES

Détails de l'offre

Grade(s) :	Agent de maîtrise Agent de maîtrise principal
Famille de métier :	Architecture, bâtiment et logistique > Architecture, construction, réhabilitation
Métier(s) :	Assistant ou assistante de suivi de travaux bâtiment

Descriptif de l'emploi :
CHEF D'ÉQUIPE BÂTIMENTS : TRAVAUX ET MAINTENANCE

Profil demandé :
Diplôme de niveau V (minimum) en électricité bâtiments,
Connaissances générales en maçonnerie, plomberie,
Connaissance des normes de construction,
Connaissances de base en menuiserie et en soudure,

Connaissances de base des règles de l'achat public,
Aptitude au management et à la prévention des conflits,
Connaissance des règles de sécurité à mettre en œuvre,
Sens du service public,
Autonomie, Réactivité,
Disponibilité (astreintes),
Habilitations électriques.
La formation d'assistant de prévention serait un plus.

Mission :
Travaux de maçonnerie,
Entretien du patrimoine bâti de la Commune,
Travaux de maintenance divers (électricité, plomberie, serrurerie, peinture, etc.),
Travaux de voirie,
Encadrement de l'équipe et gestion des fiches travaux,
Consultation d'entreprises et fournisseurs.

Contact et informations complémentaires :	Candidature à adresser à la Direction des Ressources Humaines : CV + lettre de motivation + dernier arrêté
Téléphone collectivité :	04 94 60 40 00
Adresse e-mail :	o.bruyant@ville-salernes.fr
Lien de publication :	www.ville-salernes.fr

Travailleurs handicapés :
Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.